



Plan Climat Air Énergie Territorial

2. La Stratégie

Communauté de communes

Cœur de Savoie

Février 2020

. Stratégie

Lors du comité des maires du 1^{er} juillet 2019, vingt élus du territoire ont dégagé des axes stratégiques à partir des grands enjeux du diagnostic du plan climat.

Les grands enjeux issus du diagnostic

1/ Des secteurs d'activité consommateurs d'énergie et émetteurs de GES

-Un secteur des transports

1er secteur consommateur d'énergie (38% des consommations)

1er secteur émetteur de GES : (55% des émissions de GES)

Le territoire est marqué par :

- la présence de l'autoroute utilisée par les flux vers les stations de montagne.
- une mobilité étroitement liée à la voiture

-Un secteur résidentiel

2eme secteur émetteur de GES : 14% des consommations totales

3eme secteur consommateur d'énergie : 36% des consommations totales

Le territoire se distingue par un taux d'habitat individuel très élevé : plus de 90%.

-La particularité de l'industrie avec la présence de Cascade.

2eme secteur consommateur d'énergie 36% (sur 560 GWh de consommation du secteur, 360 GWh sont consommés par Cascade)

2/ La production locale d'énergie renouvelable couvre 28% des consommations d'énergie du territoire.

Actuellement de 431 GWh, elle pourrait être doublée.

Le potentiel est à développer surtout dans les énergies solaires et bois

3/ La vulnérabilité climatique

Un territoire péri urbain et rural touché par :

- un taux d'urbanisation important.
- la précarité énergétique
- Les conséquences du changement climatique : pics de chaleur, épisodes de sécheresse

4/ Un territoire péri urbain touché par des questions de qualité de l'air :

- des Pics de pollution aux particules fines et à l'ozone qui touchent les vallées et les zones de montagne
- Une pollution générée par le brûlage des sarments de vigne
- Les polluants issus des pratiques agricoles

5/ Un territoire péri urbain au fort taux de maisons individuelles avec une mobilité étroitement liée à la voiture

- 90% des logements sont des maisons individuelles
- Un habitat dispersé éloigné des axes centraux avec une mobilité liée à la voiture

A partir de ces enjeux, des axes stratégiques ont été dégagés par les élus :

Axe stratégique A : une collectivité exemplaire qui mobilise les acteurs de son territoire

- Défi A.1 : Développer le travail en transversalité au sein des élus et des services
- Défi A.2 : Accompagner les communes dans la transition énergétique
- Défi A.3 : Impliquer les acteurs économiques du territoire
- Défi A.4 : Impliquer les habitants du territoire et les associations du territoire

Axe stratégique B : Un territoire sobre en énergie

- Défi B.1 : Inciter et accompagner la rénovation énergétique de l'habitat
- Défi B.2 : Diminuer les consommations énergétiques du patrimoine des collectivités du territoire
- Défi B.3 : Travailler sur un programme de rénovation des logements collectifs avec les bailleurs sociaux
- Défi B.4 : Mobiliser les professionnels de la rénovation

Défi B.5 : Accompagner les entreprises du territoire vers plus de sobriété énergétique

Défi B.6 : Diminuer fortement l'autosolisme

Défi B.7 : Accroître les services d'écomobilité offerts aux habitants

Axe Stratégique C : un territoire qui produit son énergie

Défi C.1 : Organiser la production d'énergie renouvelable sur le territoire

Défi C.2 : Augmenter la production d'énergie bois

Défi C.3 : Augmenter la production d'énergie solaire

Défi C.4 : Développer la méthanisation et accompagner l'émergence de nouvelles filières EnR

Axe stratégique D : un territoire qui s'adapte au changement climatique

Défi D.1 : Préserver l'eau

Défi D.2 : Adapter les cultures et les forêts

Défi D.3 : Préserver la santé humaine et animale

Défi D.4 : Réussir la densification des centres bourgs

Défi D.5 : Préserver les équilibres entre les espaces

Défi D.6 : Adapter le territoire aux pics de chaleur

Axe stratégique E : un territoire qui soutient une économie locale éco responsable

Défi E.1 : Travailler à une harmonisation rapide des consignes de tri

Défi E.2 : Structurer une démarche d'économie solidaire

Défi E.3 : Organiser une filière de recyclage locale des déchets et matériaux non consommés des professionnels

Défi E.4 : Créer une offre de restauration bio et locale